



FC Cornaux – Charte de bonne conduite – Entraîneur, et dirigeant

Faire partie d'une association, d'un club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des éléments qui contribuent à donner au FC Cornaux l'esprit de respect, le goût de l'effort, la solidarité, la loyauté, la convivialité. Rappelons qu'un club est aussi un moyen de socialisation, donc de vivre ensemble, c'est aussi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis c'est presque une deuxième famille. Faisons donc en sorte que l'on se sente bien et que ce ne soit pas un lieu de consommation comme un autre. Ainsi, en s'engageant avec le FC Cornaux ou en accompagnant un joueur au terrain de sport, chacun aura une charte à respecter.

L'entraîneur ou le dirigeant s'engage à :

1. Enseigner ou encadrer la pratique du football dans l'esprit des règles lors de séances adaptées à l'âge et au niveau des joueurs.
2. Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte du joueur.
3. Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance.
4. Prendre en charge tout joueur, et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu.
5. Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses, l'arbitre dans un esprit loyal et fair-play.
6. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition.
7. Être assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
8. Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laisser un enfant seul.
9. Accueillir les parents et écouter les doléances.
10. La priorité reste et doit rester l'épanouissement du joueur
11. Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.
12. Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque.

Pour accord,

Date et signature entraîneur :

Pour accord,

Date et signature du Président :
